

sainte Eucharistie a été distribuée par le Saint-Père lui-même à la noble famille dans sa chapelle privée. Les autres familiers l'ont reçue d'un chapelain secret de Sa Sainteté dans la chapelle Pauline.

Le Saint-Père vient de montrer une fois de plus à quel point il s'intéresse aux études d'archéologie sacrée, en adressant un bref flatteur à l'illustre épigraphiste M. Jean-Baptiste de Rossi, qu'il vient de créer préfet du musée chrétien du Vatican.

### De la souveraineté temporelle du Pape (1).

St. Pierre dans sa première épître (IV, 11) enseigne que "la gloire et l'empire appartiennent à Jésus-Christ."

St. Jean de l'Apocalypse dit : "L'empire du monde a passé à Notre-Seigneur." (2)—"Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc ; et celui qui était dessus s'appelait le Fidèle, le Véritable, qui juge et qui combat justement. Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il avait sur la tête plusieurs diadèmes (3)." Ces diadèmes ne sont-ils pas les signes de ses diverses royautés ?

Il serait superflu de compiler les textes nombreux où l'on voit Jésus-Christ proclamé roi par le peuple. L'Evangile en est rempli. Sans doute le peuple, suivant son bon sens vulgaire, ne s'imaginait pas, comme le faisaient les orgueilleux pharisiens, que le Messie serait un guerrier conquérant qui devait soumettre toutes nations de la terre par la force de ses armes, mais un roi doux et pacifique qui soumettrait tout par sa douceur et la force de sa doctrine. Et Jésus-Christ, bien loin de blâmer leur sentiment de sa royauté, le confirma au contraire comme nous allons le voir :

3<sup>o</sup> Jésus-Christ a lui-même proclamé par ses paroles et par ses actes sa royauté temporelle sur son Eglise. Il est un passage de l'Écriture qui a toujours fait une grosse objection contre la royauté temporelle du Sauveur aux yeux de ceux qui ne l'ont pas compris dans son vrai sens. "Jésus donc sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit une seconde fois sur la montagne seul" (4). Donc, conclut-on, Jésus-Christ n'a point voulu être roi temporel de son Eglise. Mais on lit également en St. Jean que les Juifs s'approchant de Jésus pour le lapider, Jésus s'enfuit et échappe à leurs mains (5). Donc, devra-t-on conclure, il ne voulait pas être mis à mort ; donc il faut conclure à la négation du mystère de ses souffrances volontaires et de la rédemption. Si la logique exige la conséquence dans le premier cas, pourquoi ne l'exigerait-elle pas dans le second, le point de départ étant absolument le même ? Jésus-Christ fuit quand on veut le lapider, non parce qu'il ne veut pas mourir pour nous, mais parce que son heure n'est pas venue. Il fuit quand on veut le faire roi, non parce qu'il refuse de laisser reconnaître sa royauté, mais parce que le temps pour l'accom-

plissement des prophéties n'est pas encore arrivé. Et lorsque son heure sera venue, il saura mourir et repandre la dernière goutte de son sang pour nous ; lorsque le temps marqué sera arrivé il saura se montrer roi et en exercer les fonctions. Cette heure a sonné lorsqu'il s'est mis en marche pour son entrée triomphante dans Jérusalem.

Au moment d'accomplir ce grand et solennel acte d'inauguration de sa royauté temporelle sur son Eglise, il l'a d'abord proclamé de sa bouche divine en racontant la parabole du roi qui fait rendre compte à ses serviteurs des talents qu'il leur avait confiés : il termine par ces paroles on ne peut plus significatives : "Quant à mes ennemis qui n'ont point voulu m'avoir pour roi, qu'on les amène ici et qu'on les immole en ma présence," (1) indiquant par là le châtement réservé aux Juifs et à tous ceux qui refuseraient de reconnaître sa royauté. Aussitôt après avoir prononcé ces paroles, il se met en marche pour entrer royalement dans Jérusalem. Il débute pour un acte d'autorité royale en envoyant prendre l'ânesse et l'ânon, faisant dire, pour toute raison, à leurs possesseurs, que le Seigneur en a besoin. "Allez à ce village qui est devant vous. En y entrant vous trouverez une ânesse attachée et son ânon avec elle, sur lequel aucun homme n'a jamais monté ; détachez-les et me les amenez. Si quelqu'un vous demande pourquoi vous les détachez, vous lui répondrez : C'est le Seigneur qui en a besoin." (2)—Beaucoup de commentateurs ont vu, dans ce seul acte du Sauveur, l'exercice plein et entier du domaine royal qui lui appartient.

Il permet qu'on lui rende les honneurs extérieurs et publics dus aux rois seuls. "Une grande multitude de peuples, partout où il passait, étendaient leurs vêtements le long de la route ; les autres coupaient des branches d'arbres et les jetaient dans le chemin. Et toute la foule, tant ceux qui allaient en avant que ceux qui le suivaient, le louaient en criant : Hosanna au fils de David" (3). C'était bien en effet le descendant de David dont le prophète avait dit : "Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et l'ânon de celle qui est sous le joug."

Il permet à la foule de l'acclamer roi : "Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur" (4).

Les pharisiens entendant cela lui demandent de faire taire ses disciples ; et Jésus au contraire leur répond : "Je vous déclare que s'ils venaient à se taire, les pierres mêmes qui bordent ma route et toute la nature proclameraient ma royauté" (5).—Est-ce clair ?—Les Juifs entendaient bien la royauté temporelle, puisqu'ils s'en effraient et demandent à Jésus de faire taire ses disciples ; et Jésus, au lieu de leur enlever cette persuasion, la confirme par ses réponses.

Il en sera de même dans le temple où les enfants, par l'inspiration divine, le proclameront roi. Il appuiera leurs acclamations en dépit des récriminations des pharisiens.

Et il s'agit si bien ici de la royauté temporelle que

(1) Voir les nos. de décembre, janvier, mars, juin, juillet, août et septembre du *Bulletin*.

(2) Apoc. XI, 15.

(3) Apoc. XIX, 11 et 12.

(4) Jean, VI, 15.

(5) Jean, X, 39.

(1) Luc, XIX, 27.

(2) Matthieu, XXI, 2, et Luc, XIX, 30 et 31.

(3) Matth. XXI, 8 et 9.

(4) Luc, XIX, 38.

(5) Luc, XIX, 39, 40.